

ÉTUDE DU DISCOURS DE SON EXCELLENCE

Sur motion de l'honorable M. King, il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit mis à l'étude mardi prochain.

COMITÉ DES ORDRES PERMANENTS ET DES PRIVILÈGES

L'honorable M. KING propose :

Que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

(La motion est adoptée.)

COMITÉ DE SÉLECTION

L'honorable M. KING propose :

Que, conformément à la règle 77, les sénateurs dont les noms suivent forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les divers comités permanents de la présente session, savoir : Les honorables sénateurs Ballantyne, Beaubien (Montarville), Buchanan, Copp, Haig, Hugessen, Sinclair, White, et l'auteur de la motion; ledit comité devant faire rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

(La motion est adoptée.)

SÉANCES D'URGENCE DU SÉNAT

MOTION

L'honorable M. KING: Honorables sénateurs, avec l'assentiment de la Chambre, je propose, appuyé par l'honorable sénateur de Westmoreland (l'honorable M. Copp):

Que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de Son Honneur le Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, Son Honneur le Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le Greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne au mardi 2 février, à huit heures du soir.

SÉNAT

Mardi 2 février 1943.

Le Sénat se réunit à huit heures du soir, Son Honneur le Président étant au fauteuil.

FEU LES SÉNATEURS PARENT ET GRAHAM

HOMMAGE À LEUR MÉMOIRE

L'honorable J. H. KING: Honorables sénateurs, depuis l'ajournement de la Chambre le

1er août, la mort a frappé de nouveau dans nos rangs et nous a enlevé deux collègues très distingués. Je veux parler du décès de l'honorable Georges Parent le 14 décembre 1942, et du trépas du très honorable George P. Graham le 2 janvier 1943.

Le sénateur Parent est né en 1879, et était le fils de S. N. Parent, un ancien premier ministre de la province de Québec. Feu le Sénateur Parent était un diplômé de l'Université Laval, un avocat, et un membre de la firme de Parent, Taschereau et Cannon. Il a également joué un rôle dans la vie industrielle de sa province, car il a été un administrateur de la Sun Trust Company, Limited, de la Southern Canada Power Company et de la Quebec Power Company, ainsi que président de la Citadel Brick Limited, de la Wolfesfield Limited, et de la Equitable Enterprises, Limited. En 1904, la circonscription de Montmorency l'envoyait à la Chambre des communes, et il l'y représenta jusqu'en 1911. Le comté de Québec-Ouest en faisait son mandataire en 1921 et lui fit cet honneur jusqu'en 1930. Il a siégé à la Chambre des communes pendant cinq législatures en tout.

En 1930 on le nomma au Sénat. Il prit une part active aux travaux de notre Chambre et fut un membre précieux de plusieurs de nos comités. En 1940, on le nomma au poste élevé de Président du Sénat, et pendant toute la durée de ses fonctions il occupa la présidence avec dignité et impartialité. C'est avec un profond regret que nous signalons sa disparition.

Le très honorable George P. Graham est né en 1859, et il a fourni une très longue et brillante carrière. Il s'est occupé activement de journalisme, car dans sa jeunesse il fut directeur du *Morrisburg Herald*, puis rédacteur adjoint de l'*Ottawa Free Press*, et plus tard directeur-gérant du *Brockville Recorder*. En 1898, il était élu à l'Assemblée législative d'Ontario, et il y était envoyé de nouveau en 1902 et en 1905. En 1904 il devint secrétaire provincial dans l'Administration Ross, et en janvier 1907 il accepta la direction du parti libéral en Ontario.

En 1907, il est élu à la Chambre des communes et il accepte le portefeuille de ministre des Chemins de fer et canaux dans le gouvernement de sir Wilfrid Laurier. Il fut défait aux élections de 1911, mais il entra de nouveau à la Chambre des communes en 1912 comme représentant de Renfrew-Sud à la suite d'une élection partielle, et il siégea pendant toute cette législature jusqu'en 1917. En 1921, il se fait élire dans la circonscription d'Essex-Sud et est nommé ministre de la Défense nationale dans le Cabinet de M. Mackenzie King. Pendant son stage à ce ministère il fusionna les services de la milice, de la marine